

Satram/En crise depuis des mois Le directeur général fait le point au gouverneur

SYM
Port-Gentil /Gabon

UNE semaine après l'assemblée générale de ses employés, le directeur général de Satram, Saïd Znaki, accompagné de ses plus proches collaborateurs, dont le directeur des ressources humaines, Jean-René Ogandaga, a été reçu, en début de semaine, par le gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina. Afin de lui expliquer la situation de son entreprise, actuellement au bord du gouffre. En présence également du directeur provincial du travail de l'Ogooué-Maritime Thi-

baut Olendé. Occasion également pour le DG de Satram de décliner quelques perspectives devant permettre de donner un second souffle à cette société dont les agents brandissent régulièrement la menace d'une grève générale. Jean-René Ogandaga s'est fait le devoir d'indiquer à la presse le but de leur visite chez l'autorité provinciale. "Nous sommes venus rencontrer le gouverneur pour lui expliquer nos difficultés et lui dire aussi que nous avons échangé avec les membres du collège des délégués du personnel. Mais malheureusement, nous sommes mal compris", a-t-il expliqué.



La direction de Satram a reçu des conseils avisés de la part du gouverneur pour la continuité de ses activités.

"Satram est un fleuron. Il faut qu'on évite d'arriver au débrayage. Nous allons nous asseoir à nou-

veau avec les délégués du personnel pour que nous puissions arriver à parler le même langage", a-t-il

ajouté. Puisque, selon lui, la situation des salaires concerne tout le monde dans l'entreprise. "Je crois

donc que nous allons tout faire pour éviter de continuer à salir l'image de la société avec des soulèvements de cette nature", a promis M. Ogandaga. Au sujet de la mauvaise gestion de l'entreprise décriée par le personnel et le manque de présence du directeur général, le directeur des ressources humaines s'est voulu rassurant. "Le directeur général est préoccupé par la relance des activités de l'entreprise. La direction de Satram a reçu des conseils avisés de la part du gouverneur pour la continuité de leurs activités."

Photo : Koumou / L'Union

Lutte contre l'insalubrité

Tout déchet urbain n'est pas une ordure ménagère

FAE
Port-Gentil/Gabon

L'entreprise de collecte des ordures ménagères de la capitale économique, GPS Mandji, a bien du souci avec certains riverains persuadés qu'elle est à même de collecter toute sorte de déchets, alors que le contrat avec la municipalité ne le dit pas et ne le mentionne nulle part.

LA collecte des ordures est, en réalité, un service public, du ressort de la municipalité. Pour de nombreuses raisons, notamment de logistique, il est de coutume que cette activité soit concédée à une entreprise privée travaillant sous le contrôle de l'Hôtel de Ville. Celui-ci rétribue l'entreprise adjudicataire sur son budget



Ce palmier à vin a fini sa course...

dans lequel l'État lui alloue une allocation pour ce faire. À Port-Gentil, GPS Mandji a donc passé un contrat pour collecter les ordures ménagères de la ville et les convoier à la décharge municipale dont elle a d'ailleurs la gestion.

De tout temps, la caractérisation des ordures ménagères a posé problème. Si le déchet ménager est tout déchet dont le producteur est un ménage, on peut difficilement ranger dans cette catégorie les nombreux encombrants que des riverains viennent

déposer à côté des bennes à ordures. Cela va des branchages de palmiers issus de veillées, aux carcasses de frigos ou de gazinières, en passant par les ventilateurs hors d'usage, les ordinateurs et autres imprimantes détériorés, etc.

Or, la collecte se fait généralement par l'intermédiaire de bennes automatisées qui ne pourront jamais, alors là, au grand jamais, happer tous ces encombrants hors-norme déposés par certains riverains qui sont censés trouver par eux-mêmes les

voies et moyens pour les convoier à la décharge ou en tout autre lieu indiqué. À défaut, ce sera à la municipalité, via ses services techniques, de trouver solution à ce problème. Dans tous les cas, une sensibilisation des populations ne serait pas de trop.



...après d'une benne à ordures.

Photo : Sidonie Ambonguila

Photo : Sidonie Ambonguila

Usage

La tente de réception fait son apparition

FAE
Port-Gentil/Gabon

Il y a quelques années, le mobile home ou maison mobile avait pignon sur rue à Port-Gentil. Aujourd'hui, il faudra désormais compter avec la tente de réception. Une nouvelle tendance.

À une époque pas si lointaine, il s'agissait de containers aménagés en bistros, en bureaux ou carrément en habitations, avec tout le confort, pour accueillir les activités pour lesquelles on les avait installés. En fait, on avait ramené en pleine ville des habitacles plus adaptés



Un container en train d'être aménagé en mobile home.

aux chantiers. Des entreprises dédiées à leur équipement avaient alors vu le jour et, aujourd'hui encore, il n'est pas rare de rencontrer dans la ville ces

containers aménagés et rendant bien des services à leurs occupants. Maintenant, ils devront cohabiter avec les tentes de réception. À l'origine structures mobiles, ins-

tallées pour des manifestations temporaires, ces tentes reposent sur une dalle en ciment et sont de plus en plus équipées pour être utilisées de manière durable. Comme

les containers, elles sont climatisées et équipées en conséquence pour y tenir des bureaux ou y organiser toutes sortes de manifestations. Elles vont, à n'en point dou-

ter, rivaliser avec les quelques salles qui abritaient les conférences ou encore les spectacles et, qui sait, être également aménagées en maison d'habitation.



Une tente dressée pour durer.

Photo : Sidonie Ambonguila

Photo : Sidonie Ambonguila